

FONDATION VALLET

Abritée par la Fondation de France

DEMANDE DE RENOUVELLEMENT DE BOURSE

ATTESTATION DU CHEF D'ETABLISSEMENT

Les bourses de la Fondation Vallet peuvent être renouvelées 2 fois pour les lycées professionnels, 3 fois pour les écoles supérieures.

NOM DE L'ETABLISSEMENT : ENSCI Ecole nationale supérieure de création industrielle

Le chef d'établissement, Mme Frédérique PAIN

certifie que l'élève GARÇON Chad

- était inscrit(e) dans l'établissement ECOLE BOULLE
pour l'année scolaire 2020/2021
en (1) : 3^{ème} année licence en **DNMADE Design d'objet et Innovation sociale**.....
 - passe en année supérieure de (1) : 1^{ère} année de master en Création industrielle
pour l'année scolaire 2021/2022
dans l'établissement : ENSCI
- (1) : préciser le diplôme et le niveau.

Avis très favorable : Au vu de ses résultats scolaires attestés par ses bulletins de notes de l'Ecole Boulle où il a obtenu sa licence en DNMADE avec une moyenne générale de 15,69, et son admission à l'ENSCI dans un contexte difficile pour présenter le concours, l'ENSCI donne un avis très favorable au renouvellement de la bourse Vallet qu'il a obtenue durant 1 an à l'école Boulle. Cette aide lui sera précieuse étant donné les difficultés de la famille liées à la crise sanitaire, - son père intermittent n'ayant pas pu travailler durant cette période -, avec des charges importantes liées à 2 enfants délocalisés élève dans le supérieur.

Rappel : Pas de bulletin de notes de l'ENSCI. Le suivi pédagogique est basé sur l'individualisation du cursus, de ce fait l'établissement privilégie le passage d'un semestre à l'autre sous la forme d'une présentation du travail accompli et la validation par un Jury de fin de phase au cours duquel les objectifs à atteindre pour le semestre suivant sont précisés à l'élève.

Cachet et signature
du Chef d'établissement
(ou de son représentant)

Date : 30 juillet 2021

Anne NOUGUER
Secrétaire Générale

Cette attestation sera demandée à l'élève lors de la soumission de sa candidature en ligne